



École Notre-Dame-de-l'Assomption

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Réunion du 6 décembre 2022 18h00

École Notre-Dame-de-l'Assomption
2430, rue Darling
Montréal (Québec) H1W 2X1
Tél. : 514 596-5046

Séance ordinaire du 6 décembre 2022

18h à 20h

PROCÈS-VERBAL

Étaient présents :

Parents : Jean Desjardins, Emilie Jacob, Andrée-Anne Fontaine, Jérémie Gagnon

Parent substitut : Aucun

Enseignantes, enseignants et professionnel.les: Mélanie Lachapelle, Nancy Paradis

Enseignantes, enseignants et professionnel.les substitués : Amélie Gendron, Joëlle Bouchard, Marie Friedmann

Directrice par intérim Josée Dagenais

1. Ouverture de la réunion, prise de présences et vérification des quorums;
2. Nomination d'un secrétaire de rencontre;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 6 décembre 2022;

Joëlle Bouchard propose.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 24 octobre 2022;

Approuvé.

Il faut ajouter le nom des enseignantes Julie Gravel et Nathalie Dequen.

Il faut corriger le montant des journées pédagogiques du SDG à 10,75\$.

Il est proposé de mettre le document des sorties en annexe.

Jean propose de modifier le point 10.1 pour y lire «Mode présentiel des rencontres du CÉ recommandé par le CSSDM jusqu'à une orientation officielle du conseil scolaire».

5. Questions du public;

Pas de public présent.

6. Régie interne;

Mme Dagenais demande s'il y a des remarques sur le document de régie interne. Personne ne propose de modifications.

7. Points d'information :

7.1 Déclaration annuelle d'intérêts;

Les gens du CÉ n'ayant pas signé la déclaration annuelle d'intérêts doivent le faire aujourd'hui ou à la prochaine rencontre.

7.2 Projet éducatif;

Les travaux ont débuté. Les parties du document concernant le contexte interne et externe sont rédigées, les forces et les défis. Les parents seront sondés bientôt via Forms pour que le comité pédagogique puisse arrimer les représentations des enseignant.es et des parents, pour en venir à formuler l'objectif. L'orthographe devrait encore être ciblé et généralisé à tous les niveaux, plutôt qu'aux fins des deux cycles ciblés actuellement.

7.3 Un livre à moi TD;

Le livre « Un ami instantané » sera bientôt distribué aux 1^{res} année.

7.4 Frais de civilité;

Contrairement à ce qui avait été annoncé, les deux budgets ne peuvent pas être combinés pour permettre nos repas. Le budget est de 400\$. L'autre 400\$ doit servir principalement à des formations.

7.5 Projet gymnase;

Un réaménagement est en cours pour améliorations et permettre deux vestiaires d'un côté et de l'autre de la scène. Mélanie rappelle le problème de sonorisation avec sa classe.

7.6 Budget.

Mme Dagenais présente le budget. Il se trouve en annexe.

Mélanie précise que 958\$ ont été amassés grâce à la vente de pâtisserie lors de la rencontre des parents.

Au fonds 6, Mme Dagenais explique les démarches pour rétablir l'aide aux devoirs et le tutorat, via Je Passe-Partout. Leur proposition pour le midi n'a pas été jugée propice par l'équipe-école. L'an dernier, l'aide proposée au 3^e cycle n'a pas suscité l'engagement escompté. Autrement, le projet *L'école des Grands* du samedi est encensée. Elle dessert 5 élèves par niveau.

Mélanie songe à se porter volontaire pour soutenir l'aide disponible au service de garde.

8. Points de consultation :

8.1 Hop hop;

La taille du SDG qui fait qu'on n'a pas une éducatrice attitrée à l'accueil rendrait difficile l'implantation du service. Ce n'est pas gratuit et ce peut être dispendieux si un nombre limité de parents l'utilisait.

8.2 Cantine pour tous;

Le coût serait de 5,50\$ par repas. Les parents défavorisés peuvent indiquer le montant qui leur est disponible. Nous mettrions le service en place l'an prochain.

8.3 Édu Pop.

Activités clé-en-main aux parents sur plusieurs sujets. Nous allons tester *Aide aux devoirs*.

9. Points d'approbation :

9.1 Sorties scolaires.

Le tableau est mis à jour en annexe.

La sortie à Ottawa excède 5000\$. Malgré tout, grâce aux campagnes de financement, que 20\$ seraient demandés aux parents.

Proposé par Émilie.

10. Points d'adoption :

10.1 Règlementation du Service de garde.

Proposé par Émilie.

11. Nouvelles de la fondation;

Pas de représentant.es.

12. Représentant au comité de parents;

Jean raconte les démarches pour acheminer la résolution sur la qualité de l'air des classes. Le comité de parent compte sur le positionnement du nouveau ministre.

Jean raconte ensuite la présentation du plan de réussite. Il le dit ambitieux. Le CSS espère devenir une référence au Québec. Le thème sera «S'unir pour réussir».

Le CSS compte monitorer la réussite.

Le transport scolaire a aussi été un sujet discuté au comité de parents. Quand même près de 7000 enfants sont transportés chaque jour au CSSDM. Il s'agit des élèves EHDA, ceux de classes d'accueil, de même que celles. ceux des écoles délocalisées.

Le sous-comité du comité de parent approuverait l'optimisation du transport et les changements aux horaires des écoles si les 5M\$ économisés envisagés étaient vraiment retournés en services aux élèves. Jean raconte qu'une compagnie de Laval conseille le CSSDM.

À venir: la consultation sur le PTRDI.

13. Varia;

Pas de varia.

14. Levée de l'assemblée.

À 20h14, constatant l'ordre du jour épuisé, le CE est levé.